MAISON des SPORTS
44, Rue Romain Rolland - BP 90312 - 44103 NANTES Cedex 4
Tél. 02 40 92 34 71 - **e-mail :** administration@pdltt.org

.

A l'Attention des Membres du Conseil de Ligue.

Lors de la prise de fonction pour l'Olympiade au sein de la Ligue, j'ai élaboré pour les 5 saisons à venir un calendrier d'organisations pour nos compétitions régionales (Criterium Fédéral Nationale 2 et Critérium Régional, Bernard Jeu, Vétérans, Sports en Entreprise, Challenge des classements etc…).

Chaque Comité connait donc ses obligations en avance et se doit de trouver un organisateur. Nous avons cette saison été confronté à une organisation non réalisée et avons dû trouver dans l'urgence un comité de remplacement.

Cette situation n'est pas acceptable et ne doit pas dédouaner un comité.

Afin que cette situation ne se renouvelle pas, je propose et demande votre approbation pour qu'un Comité défaillant soit pénalisé d'une sanction financière d'un montant de 2 500 € (deux mille cinq cents euros) à verser à la Ligue, qui reversera tout ou partie de ce montant au Comité de remplacement.

Par avance merci,

Bien sportivement

Jacques Barraud

Vice-Président de la Branche Sportive